



Charte des valeurs Intérim Ambition Ethique

Les Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI), employeurs de l'ESS et plus particulièrement de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) doivent développer leur activité économique afin de renforcer les parcours d'insertion de leurs salariés. Cette réalité économique, ainsi que l'évolution vers des marchés de plus en plus importants, nécessite de donner des réponses collectives de professionnels de l'insertion, pouvant également créer des ponts entre structures.

FONDEMENT DU COLLECTIF

Diversifier les supports d'insertion en faveur des salariés des structures et les ressources par la constitution d'un collectif solidaire et d'une démarche coopérative.

INITIATIVE

Des ETTI du département de la Gironde se sont regroupées au sein d'un collectif dénommé Interim Ambition Ethique, qui a vocation à s'ouvrir à toutes les ETTI du territoire national qui partagent les valeurs et la démarche. Elles entendent coordonner leur action sur leur bassin d'emploi afin de s'adapter aux nouveaux enjeux du développement économique.

Ces structures définissent dans ce texte fondateur les valeurs portées, les objectifs et les modalités de partenariat.

Des actions issues de cette démarche feront l'objet de conventions ad hoc entre structures signataires. Ces actions se rattachent :

- Au développement économique
- A la mutualisation de moyens humains et matériels
- Au développement de la formation de leur personnel en insertion et permanent
- A la participation à la démarche RSE des structures présentes sur leur territoire
- Au développement des parcours d'insertion des salariés
- A l'approche partenariale par rapport aux marchés de leur territoire (réponses groupées aux appels d'offres, partage de personnel, ...)
- A la représentation du collectif

UNE DEMARCHE COOPERATIVE

Partant de l'idée qu'une action coordonnée autour d'un message commun est plus porteuse que d'agir en ordre dispersé, le collectif se veut force de réponse envers les partenaires économiques et les donneurs d'ordre du territoire.

Les signataires mettent en avant le collectif afin de lui donner une identité effective, valorisable et transmissible.

Le principe fonctionnel de la démarche trouve sa légitimité dans le respect d'un principe de transparence.

Chaque signataire s'engage à participer au collectif de façon solidaire et collaborative.

Les signataires affirment leur attachement aux valeurs de l'économie sociale et solidaire en s'engageant dans les principes de mutualisation de moyens, de responsabilité sociale et sociétale et de promotion des personnes reconnues en situation d'exclusion.



LES OBJECTIFS

Le collectif s'organise pour permettre aux acteurs publics et privés de reconnaître durablement les SIAE, et plus particulièrement les ETTI, comme des partenaires économiques privilégiés.

Le collectif construit une offre de service adaptée en réponse aux besoins des donneurs d'ordre et se veut force de proposition.

Le collectif s'affirme en tant que partenaire incontournable des acteurs du territoire qui mettent en oeuvre une politique de Responsabilité Sociale et Sociétale des Entreprises.

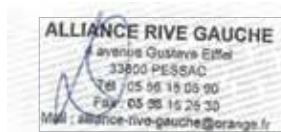
Le collectif veut faire reconnaître son expertise en matière de gestion des ressources humaines spécifiques.

Le collectif soutient la démarche d'insertion de ses membres qui diversifient et accroissent l'offre d'emploi, augmentent le nombre d'heures de formation et favorisent l'accès de leurs salariés à l'emploi durable.

8 ETTI



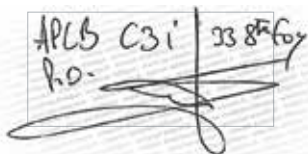
Alliance Rive Gauche



Aquitaine Interim Insertion



C3I - Illico Interim Insertion



ETTI Sud Gironde



haut de Garonne Interim Insertion



INTERIM 33



L2i - Lien Interim Insertion



RELAIS AVENIR ETTI



Enregistrer la charte

